

Délibération 2022 / 05-08

L'an deux mil vingt-deux le mardi vingt-quatre mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Etaient excusés : Mrs Cédric LECOMTE et Arnaud PICOUT (Procuration à Monsieur Jacques FAURE).

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ

* * * * *

DEMANDE AIDE FINANCIERE VOYAGE SCOLAIRE :

Monsieur le Maire :

- donne connaissance du courrier adressé par Monsieur le Principal du Collège Jean Picart le Doux de Bourganeuf, proposant à la Commune d'aider financièrement les familles d'enfants scolarisés au Collège et qui participeront à un voyage pédagogique effectué dans le cadre scolaire en mai ou juin 2022,
- précise que 12 enfants domiciliés à Royère sont concernés.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) :

- décide d'accorder aux familles une somme de 40,00 € pour chacun des élèves figurant sur la liste ci-après, à titre d'aide versée dans le cadre des voyages scolaires organisés en mai et juin 2022 :

Parents	Elèves	Classe	Voyage
M. et Mme GRANDEAU	Héloïse GRANDEAU	6ème	La Bretagne Ancestrale
M. et Mme LACHAUME	Antoine LACHAUME	6ème	La Bretagne Ancestrale
Mme ROUSSEL	Suzie ROUSSEL	6ème	La Bretagne Ancestrale
M. et Mme VACELET	Lilou VACELET	6ème	La Bretagne Ancestrale
Mme Laura BORD	Liza VAN BURK	6ème	La Bretagne Ancestrale
Mme Laura BORD	Lya VAN BURK	6ème	La Bretagne Ancestrale
M BANCELIN et Mme CANQUE	Maëla BANCELIN	5ème	Vallée de la Dordogne
M. et Mme BIOLETTE	Bastien BIOLETTE	5ème	Vallée de la Dordogne
Mme BARROUX	Léonie MAGNET	5ème	Vallée de la Dordogne
M. et Mme MOURIERAS	Léa MOURIERAS	5ème	Vallée de la Dordogne
M. PREVOST et Mme PAWLOWKI	Solan PREVOST	5ème	Vallée de la Dordogne
M. et Mme VACELET	Gabin VACELET	5ème	Vallée de la Dordogne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 023-212316509-20220524-20220508-DE

- précise que le versement de l'aide sera conditionné à la participation effective de chacun des enfants concernés,
- précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget, article 65737,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, le 24 mai 2022

Le Maire,

Raymond RABETEAU

